

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ANSE**Séance du 25/09/2023**OBJET : Avenant n°2 avec la société LAGEM Lot 05 pour la construction de la salle des fêtes et d'une crèche****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 24****Nombre d'exprimés : 25****Date convocation 19/09/2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le vingt-cinq septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEMME, Marie-Hélène BERNARD (arrivée au point n°5), Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Pierre REBUT, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Didier RICHERD

Procurations :

Claire ROSIER à Xavier FELIX  
Ludivine CHIERICI à Bruno PONNET

Excusés

Linda BEGGUI  
Fabrice MORICHON  
Alexis VERMOREL

Bénédicte ROGER-CERTHOUX Directrice Générale des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Xavier FELIX est désigné secrétaire de séance.

Xavier FELIX expose :

**Montant initial du marché**

- Montant HT : 173 254.62€
- Montant TTC : 207 905.54€

**L'avenant n°1 concernait la prolongation de la durée du marché jusqu'à la fin des travaux**

**Montant de l'avenant n°2**

- Taux de la TVA : 20%

Dans le cadre des travaux de construction d'une salle des fêtes à Anse, des prestations prévues initialement n'ont pas été réalisées (ajustement en cours de chantier) et des moins-values ont été constatées. Il convient donc d'ajuster les quantités réalisées.

DC230360 P13 sans acoustique - 199,03 €

DC230360 20.2.1 - Plinthes médium (conservées uniquement sur la scène, 20 ml) - 1 959,89 €

DC230199 10.3.1 - Balance Protection bas de portes conservées sur portes 1 vantail - 385,80€

DC230360 11.1.3 - Trappe d'accès sur GT - 1 322,10 €

DC230360 20.4.1 - Barres de relevage PMR (doublon avec plombier) - 368,92 €

DC230199 15.1.2 – Imposte sur cloisons stratifiée - 860,84 €

DC230199 20.6.2 - 1 seul miroir conservé sur le lave-mains entre les sanitaires des loges - 326,49 €

Soit une moins-value de 5 423,07 € HT

- Montant HT : -5 423.07€
- Montant TTC : -6 507.68€

**Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 167 831.55€
- Montant TTC : 201 397,86€

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délibération du 25 mai 2020 relatives aux attributions accordées à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal,

Dont acte

Pour extrait conforme,  
Rendue exécutoire le  
Par transmission en Sous-préfecture  
et affichage en Mairie.

Le Maire,  
Daniel POMERET



Le secrétaire

A blue ink signature of the secretary, consisting of a stylized, cursive script.